

# ÉTATS FINANCIERS

INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

Pour les périodes de six mois terminées  
les 30 juin 2016 et 2015

PLAN  
INDIVIDUEL



UNIVERSITAS

# Le Plan INDIVIDUEL

## Table des matières

### États financiers intermédiaires résumés non audités

États de la situation financière intermédiaires résumés non audités .....	1
États du résultat net et du résultat global intermédiaires résumés non audités .....	2
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats intermédiaires résumés non audités .....	3-4
Tableaux des flux de trésorerie intermédiaires résumés non audités .....	5

### Inventaire du portefeuille

intermédiaire résumé non audité .....	6-9
---------------------------------------	-----

### Notes complémentaires

intermédiaires résumées non auditées .....	10-17
--	-------



# UNIVERSITAS

## PLAN INDIVIDUEL

### États de la situation financière intermédiaires résumés non audités

(en milliers de \$ canadiens)

Notes	30 juin 2016	31 décembre 2015
-------	-----------------	---------------------

#### Actifs

Trésorerie		1 078	673
Solde de règlement sur vente		133	-
Autres débiteurs	7	3	1 399
Dividendes à recevoir		18	12
Intérêts à recevoir		32	35
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir		1	224
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir		26	137
Placements	5	22 293	26 437
		<b>23 584</b>	<b>28 917</b>

#### Passifs

Solde de règlement sur achat		46	-
Fournisseurs et autres créditeurs	6	66	54
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à rembourser		11	6
		<b>123</b>	<b>60</b>

<b>Actif net attribuable aux contrats</b>		<b>23 461</b>	<b>28 857</b>
---	--	---------------	---------------

Les notes ci jointes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.



# UNIVERSITAS

## PLAN INDIVIDUEL

### États du résultat net et du résultat global

#### intermédiaires résumés non audités

pour les périodes de six mois terminées les 30 juin

(en milliers de \$ canadiens)

Notes

2016

2015

#### Produits des activités ordinaires

Intérêts gagnés aux fins de paiements d'aide aux études	158	251
Dividendes	68	75
Gain (perte) réalisé(e) sur cession de placements	63	(154)
Variation de la plus-value non réalisée sur les placements	208	(15)

---

497 157

#### Charges opérationnelles

Frais de courtage	3	8
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	5	11
Honoraires du gardien de valeurs	18	20
Honoraires d'administration	7	156

---

159 195

---

**Résultat net (perte nette) et résultat global attribuable aux contrats** 338 (38)

---



## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats

## intermédiaires résumés non audités

pour les périodes de six mois terminées les 30 juin

(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
<b>Actif net au 31 décembre 2015</b>	16 977	740	6 832	2 133	1 928	247	28 857
Résultat net et résultat global de la période	-	68	-	220	-	50	338
<b>Augmentation</b>							
Épargne des souscripteurs	350	-	-	-	-	-	350
Transferts entre plans	472	-	425	68	80	9	1 054
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	-	95	-	95
Transferts reçus d'autres promoteurs	-	12	-	-	-	-	12
Autre	-	-	1	-	-	-	1
	822	12	426	68	175	9	1 512
<b>Diminution</b>							
Remboursement d'épargne à l'échéance	(6 068)	-	-	-	-	-	(6 068)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	(106)	-	(2)	-	(108)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	(6)	(1)	(1)	-	(8)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	(633)	(165)	(188)	(18)	(1 004)
Transfert de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	-	-	(2)	-	-	(2)
Paiement de revenus accumulés (PRA)	-	(8)	-	-	-	-	(8)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	(48)	-	-	-	-	(48)
	(6 068)	(56)	(745)	(168)	(191)	(18)	(7 246)
<b>Actif net au 30 juin 2016</b>	11 731	764	6 513	2 253	1 912	288	23 461



États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats

intermédiaires résumés non audités

pour les périodes de six mois terminées les 30 juin

(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
<b>Actif net au 31 décembre 2014</b>	22 547	777	7 808	2 775	2 080	345	36 332
Résultat net (perte nette) et résultat global de la période	-	58	-	(77)	-	(19)	(38)
<b>Augmentation</b>							
Épargne des souscripteurs	376	-	-	-	-	-	376
Transferts entre plans	77	-	60	15	13	2	167
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	-	58	-	58
Autre	-	-	1	1	-	-	2
	453	-	61	16	71	2	603
<b>Diminution</b>							
Remboursement d'épargne à l'échéance	(4 161)	-	-	-	-	-	(4 161)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	(7)	-	(1)	-	(8)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	(2)	(1)	(1)	-	(4)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	(800)	(228)	(201)	(23)	(1 252)
Transfert de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	-	-	(3)	-	-	(3)
Transfert de revenus cumulés sur l'épargne	-	(1)	-	-	-	-	(1)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	(45)	-	-	-	-	(45)
	(4 161)	(46)	(809)	(232)	(203)	(23)	(5 474)
<b>Actif net au aux 30 juin 2015</b>	18 839	789	7 060	2 482	1 948	305	31 423



# UNIVERSITAS

## PLAN INDIVIDUEL

### Tableaux des flux de trésorerie intermédiaires résumés non audités pour les périodes de six mois terminées les 30 juin (en milliers de \$ canadiens)

	2016	2015
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Revenus perçus		
Intérêts	161	306
Dividendes	62	74
	<b>223</b>	<b>380</b>
Charges opérationnelles payées		
Frais de courtage	(5)	(5)
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	(6)	(10)
Honoraires du gardien de valeurs	(20)	(19)
Honoraires d'administration	(136)	(153)
	<b>(167)</b>	<b>(187)</b>
Autres activités opérationnelles		
Cession de placements	11 823	57 913
Acquisition de placements	(7 493)	(53 237)
	<b>4 330</b>	<b>4 676</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>4 386</b>	<b>4 869</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Épargne reçue	1 753	422
Épargne versée à d'autres promoteurs	(8)	(8)
Remboursements d'épargne aux souscripteurs	(6 041)	(4 163)
SCEE et revenus sur SCEE reçus	240	64
SCEE et revenus sur SCEE versés	(129)	(12)
IQEE et revenus sur IQEE reçus	206	76
IQEE et revenus sur IQEE versés	2	(3)
Transferts entre plans	1 054	167
Paievements d'aide aux études (PAE)	(1 058)	(1 297)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>(3 981)</b>	<b>(4 754)</b>
<b>Augmentation nette de la trésorerie</b>	<b>405</b>	<b>115</b>
<b>Trésorerie au début de la période</b>	<b>673</b>	<b>391</b>
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	<b>1 078</b>	<b>506</b>



# UNIVERSITAS

## PLAN INDIVIDUEL

### Inventaire du portefeuille

#### intermédiaire résumé non audité

au 30 juin 2016

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
<b>Bons du Trésor et placements à court terme</b>					
13 252	Encaisse		-	13 252	13 252
75	Gouvernement du Canada	25 août 2016	-	75	75
40	Ville de Gatineau	29 nov. 2016	2,700	40	41
35	Gouvernement du Canada	28 juil. 2016	-	35	35
27	Cash sweep		-	27	27
<b>Total - Bons du Trésor et placements à court terme</b>				<b>13 429</b>	<b>13 430</b>
<b>Obligations</b>					
<b>Obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada</b>					
380	Fiducie du Canada pour l'habitation	15 sept. 2017	1,002	381	381
85	Gouvernement du Canada	1 mars 2021	0,750	85	86
55	Gouvernement du Canada	1 sept. 2020	0,750	55	55
30	Gouvernement du Canada	1 mars 2020	1,500	31	31
				<b>552</b>	<b>553</b>
<b>Obligations émises ou garanties par une province canadienne</b>					
648	Province de l'Ontario	2 juin 2020	4,200	716	726
658	Province de Québec	1 sept. 2023	3,000	644	722
357	Province de Québec	1 déc. 2021	4,250	409	411
346	Province de Québec	1 déc. 2020	4,500	401	395
152	Province de l'Ontario	2 juin 2023	2,850	150	165
146	Province de l'Ontario	2 juin 2025	2,600	152	155
101	Province de Québec	1 sept. 2024	3,750	111	116
103	Province de l'Ontario	2 juin 2019	4,400	114	113
101	Province de Québec	1 sept. 2025	2,750	103	108
84	Province de Québec	1 déc. 2017	4,500	92	88
73	Province de l'Ontario	2 juin 2021	4,000	82	83
57	Province de Québec	1 déc. 2018	4,500	63	62
48	Province de l'Ontario	2 juin 2024	3,500	51	54
45	Province de Québec	1 sept. 2026	2,500	46	47
30	Province de l'Ontario	2 juin 2026	2,400	31	31
28	Province de l'Ontario	2 juin 2022	3,150	30	31
25	Province de Québec	1 déc. 2022	3,500	27	28
19	Province de Québec	1 déc. 2019	4,500	22	21
20	Province de l'Ontario	8 sept. 2018	2,100	21	21
15	Province de l'Ontario	8 sept. 2017	1,900	15	15
10	Hydro Québec	15 août 2020	11,000	15	14
7	Province de Québec	1 avr. 2026	8,500	11	11
6	Province de Québec	16 janv. 2023	9,375	9	9
8	Province de l'Ontario	8 sept. 2019	2,100	8	8
7	Province de l'Ontario	8 mars 2018	4,200	8	7
6	Financement-Québec	1 déc. 2019	2,450	6	6
6	Financement-Québec	1 déc. 2017	3,500	6	6
6	Financement-Québec	1 déc. 2018	2,400	6	6
4	Financière CDP inc.	15 juil. 2020	4,600	4	5
3	Hydro Québec	15 juil. 2022	9,625	4	4



# UNIVERSITAS

## PLAN INDIVIDUEL

### Inventaire du portefeuille

#### intermédiaire résumé non audité

au 30 juin 2016

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Echéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Obligations émises ou garanties par une province canadienne (suite)</b>					
3	Province de l'Ontario	13 juil. 2022	9,500	4	4
3	Province de l'Ontario	8 sept. 2023	8,100	4	4
4	Hydro Québec	25 mai 2019	1,000	4	4
2	Province de l'Ontario	2 déc. 2025	8,500	3	3
2	Hydro Ontario	22 juin 2026	8,250	3	3
2	Province de Québec	1 juin 2025	5,350	2	3
2	Corporation Cadillac Fairview Ltée	25 janv. 2021	4,310	2	2
2	Province de l'Ontario	2 juin 2018	5,500	2	2
2	Province de l'Ontario	27 janv. 2023	1,950	2	2
1	Hydro Ontario	18 août 2022	8,900	1	1
1	Province de l'Ontario	7 févr. 2024	7,500	1	1
1	OPB Finance Trust	24 mai 2023	2,900	1	1
1	OPB Finance Trust	2 févr. 2026	2,950	1	1
1	Corporation Cadillac Fairview Ltée	9 mai 2018	3,640	1	1
1	OPB Finance Trust	24 févr. 2022	1,880	1	1
				<b>3 389</b>	<b>3 501</b>
<b>Obligations émises ou garanties par une municipalité</b>					
40	Ville de Montréal	1 sept. 2024	3,500	40	45
40	Ville de Québec	8 avr. 2024	3,500	40	45
40	Ville de Châteauguay	7 oct. 2019	2,500	40	41
40	Ville de Sherbrooke	20 févr. 2019	2,450	40	41
40	Ville de Magog	9 sept. 2019	2,250	39	41
40	Ville de St-Bruno-de-Montarville	9 sept. 2019	2,250	39	40
40	Ville de Saguenay	8 mai 2018	2,100	39	40
40	Ville de Sainte-Julie	21 mai 2019	2,350	39	40
40	Communauté Métropolitaine de Montréal	19 déc. 2017	2,250	40	40
40	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	4 juin 2019	2,300	39	40
40	Ville de Drummondville	18 déc. 2019	2,250	39	40
40	Ville de Lévis	3 juin 2018	2,000	40	40
40	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	22 juin 2021	1,650	39	39
37	Ville de Kirkland	2 févr. 2021	2,050	36	38
30	Ville de Laval	18 juin 2024	3,300	30	32
30	Ville de Saint-Lambert	29 juil. 2020	2,100	30	30
30	Ville de Victoriaville	15 juin 2020	1,900	30	30
25	Ville de Toronto	21 mai 2024	3,400	25	28
25	Ville de Sherbrooke	29 juin 2020	1,600	25	25
25	Ville de Granby	6 juil. 2021	1,750	25	24
20	Ville de Sorel-Tracy	17 juin 2019	2,250	20	20
				<b>734</b>	<b>759</b>
<b>Total - Obligations</b>				<b>4 675</b>	<b>4 813</b>



# UNIVERSITAS

## PLAN INDIVIDUEL

### Inventaire du portefeuille

#### intermédiaire résumé non audité

au 30 juin 2016

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
<b>Actions</b>			
<b>Énergie</b>			
5 793	Parkland Fuel Corporation	131	130
1 889	Arc Resources Ltd.	48	42
1 515	Inter Pipeline	42	41
3 150	Whitecap Ressources Inc.	40	31
		<b>261</b>	<b>244</b>
<b>Matériaux</b>			
2 372	Agrium Inc.	275	277
1 069	Pembina Pipeline Corporation	41	42
		<b>316</b>	<b>319</b>
<b>Communications</b>			
5 845	TELUS Corporation	240	243
<b>Utilitaires</b>			
6 146	Fortis inc.	244	268
14 482	Enercare Inc.	224	247
13 210	Algonquin Power & Utilities Corp.	148	157
3 380	Hydro One Limited	74	87
1 074	Keyera Corp.	39	42
		<b>729</b>	<b>801</b>
<b>Finance</b>			
4 294	Banque Toronto-Dominion	220	238
3 074	Banque Royale du Canada	235	235
2 863	La Banque de Nouvelle-Écosse	181	181
4 672	Great-West Lifeco Inc.	158	159
5 302	H&R Real Estate Investment Trust	114	119
2 902	Allied Properties Real Estate Investment Trust	98	112
3 438	Home Capital Group Inc.	107	110
1 891	Boardwalk Real Estate Investment	107	109
2 457	Smart Real Estate Investment Trust	84	94
2 497	Alaris Royalty Corp.	62	72
962	Banque Nationale du Canada	42	42
1 006	Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	43	41
		<b>1 451</b>	<b>1 512</b>



# UNIVERSITAS

## PLAN INDIVIDUEL

### Inventaire du portefeuille

#### intermédiaire résumé non audité

au 30 juin 2016

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
<b>Actions (suite)</b>			
<b>Consommation de produits</b>			
2 200	Premium Brands Holdings Corporation	104	120
<b>Consommation de services</b>			
4 905	Thomson Reuters Corporation	254	256
4 507	New Flyer Industries Inc.	112	181
827	Cineplex Inc.	39	43
		405	480
<b>Industries</b>			
4 743	Groupe WSP Global Inc.	189	187
4 477	Société DH	154	144
		343	331
<b>Total - Actions</b>		3 849	4 050
	Frais de courtage	(4)	-
<b>Total - Inventaire du portefeuille</b>		21 949	22 293



## 1. Information générale sur le Plan

Le Plan INDIVIDUEL (le « Plan ») est une fiducie continuée par déclaration de fiducie en vertu du Code civil du Québec; il est régi par une convention de fiducie (la « convention ») conclue le 9 juillet 2010 entre la Fondation Universitas du Canada (la «Fondation»), Trust Eterna inc. et Gestion Universitas inc. Cette dernière entité agit comme gestionnaire de fonds d'investissement du Plan INDIVIDUEL promu par la Fondation. Le siège social du Plan, qui est son établissement principal, est situé au 1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500, Québec (Québec) G1W 0C5.

Le Plan INDIVIDUEL est un plan de bourses d'études individuel s'adressant aux bénéficiaires de tous âges. Les critères d'études admissibles au versement d'un paiement d'aide aux études (PAE) sont des études de niveau postsecondaire, générales ou techniques (études collégiales, collège communautaire ou université), au Canada ou à l'étranger. Les programmes offerts par un établissement d'enseignement postsecondaire visant à conférer ou à accroître la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle sont aussi admissibles. Les PAE que le bénéficiaire pourra recevoir dépendent des revenus qui auront été générés par les placements effectués par les gestionnaires de portefeuille. Le Plan investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes, des titres de créances émis ou garantis par des gouvernements canadiens et des titres de créances à court terme du Trésor canadien.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le comité d'audit le 25 août 2016.

## 2. Application des normes nouvelles et révisées

### Normes et interprétation en vigueur au cours de la période considérée

#### ▪ Modifications d'IFRS 11, Partenariats

La norme a été révisée afin d'intégrer des modifications publiées par l'IASB en mai 2014. Les modifications ajoutent de nouvelles indications sur la comptabilisation de l'acquisition d'intérêts dans une entreprise commune qui constitue une entreprise au sens d'IFRS 3. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'application de cette modification n'a pas eu d'incidence sur le résultat ou la situation financière du Plan.

#### ▪ Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers

Les modifications apportées à l'IAS 1 ont trait i) à l'importance relative; ii) à l'ordre des notes; iii) aux sous-totaux; iv) aux méthodes comptables; et v) au degré de ventilation. Elles ont pour but d'encourager les entités à exercer davantage leur jugement professionnel pour déterminer les informations qu'elles doivent présenter dans leurs états financiers. Les modifications sont entrées en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'application de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur le tableau des flux de trésorerie du Plan.

### Normes et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur

À la date d'approbation des présents états financiers, les nouvelles normes, modifications aux normes et interprétations suivantes avaient été publiées, mais n'étaient pas encore entrées en vigueur :

#### ▪ Modifications d'IAS 7, Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à portée limitée à IAS 7 Tableau des flux de trésorerie, qui précisent que les sociétés doivent présenter dans le tableau des flux de trésorerie des informations concernant les variations de leurs passifs découlant des activités de financement, y compris les variations sans effet sur la trésorerie. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Une application anticipée est permise. L'application de cette norme n'aura pas d'incidence sur les tableaux des flux de trésorerie du Plan.



## Notes complémentaires intermédiaires résumées non auditées

pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de \$ canadiens)

**3. Principales méthodes comptables****Déclaration de conformité**

Les états de la situation financière, les états du résultat net et du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats, les tableaux des flux de trésorerie et les notes complémentaires ont été établis conformément à la norme IAS 34, Information financière intermédiaire. Les présents états financiers intermédiaires résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Les principales conventions comptables utilisées pour établir les présents états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles que l'on trouve dans les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

**4. Jugements significatifs, estimations et hypothèses**

L'application des méthodes comptables du Plan, qui sont décrites à la note 3, exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations ainsi que les principaux jugements critiques de la direction applicables pour les présents états financiers intermédiaires résumés sont identiques à ceux présentés aux états financiers du plan pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

**5. Placements**

	<b>30 juin 2016</b>	31 décembre 2015
Bons du Trésor et placements à court terme	<b>13 430</b>	19 934
Obligations	<b>4 813</b>	3 532
Actions	<b>4 050</b>	2 971
	<b>22 293</b>	26 437

**6. Fournisseurs et autres créditeurs**

	Notes	<b>30 juin 2016</b>	31 décembre 2015
Montant à payer à Gestion Universitas inc.	7	<b>20</b>	23
Revenus cumulés sur subventions gouvernementales à verser à un établissement d'enseignement agréé		<b>24</b>	22
Autres		<b>22</b>	9
		<b>66</b>	54



## 7. Opérations entre parties liées

### Gestion Universitas inc.

Gestion Universitas inc., filiale en propriété exclusive de la Fondation Universitas du Canada, est le placeur exclusif des produits promus par la Fondation et agit à titre de gestionnaire du fonds d'investissement et de placeur du Plan.

### Fondation Universitas du Canada

La Fondation est le promoteur du Plan INDIVIDUEL. Le Plan et la Fondation rendent compte au même conseil d'administration.

<b>Honoraires d'administration</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Gestion Universitas inc.	<b>132</b>	155
Fondation Universitas du Canada	<b>1</b>	1
	<b>133</b>	156

  

<b>Montant à recevoir (à payer)</b>	<b>30 juin 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>
Gestion Universitas inc.	<b>(20)</b>	(23)
Fondation Universitas du Canada	<b>3</b>	1 399

Les opérations, constituées d'honoraires d'administration, sont conclues dans le cours normal des activités d'exploitation et sont mesurées aux montants échangés entre les parties liées.

## 8. Gestion du capital

Le capital du Plan correspond à l'actif net attribuable aux contrats. Les objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- Préserver la valeur de l'épargne des souscripteurs et des subventions gouvernementales;
- Obtenir un rendement net maximal tout en maintenant un degré de risque approprié dans le but d'atteindre des montants unitaires de PAE satisfaisants.

Afin d'atteindre ces objectifs, les gestionnaires ont un mandat d'optimisation du rendement total par des investissements de première qualité, par la diversification et la répartition des actifs, par la sélection des titres, par la gestion de la durée et par l'analyse du crédit. Le Plan évalue et révisé périodiquement ses politiques et procédures.

Pour la période terminée le 30 juin 2016, les politiques et procédures suivantes ont été appliquées :

- Épargne des souscripteurs : le Plan s'engage à rembourser l'épargne des souscripteurs et il investit ces fonds uniquement dans des titres à revenu fixe qui sont garantis par un gouvernement canadien pour les plans avant échéance. Pour les plans qui ont atteint l'échéance, il investit ces fonds uniquement dans des titres de marché monétaire garantis par un gouvernement canadien, en trésorerie ou équivalent de trésorerie afin d'assurer la liquidité des placements lors des décaissements.
- Subventions gouvernementales : les subventions gouvernementales reçues avant le 20 avril 2012 sont investies dans une proportion de 85 % en actions canadiennes et 15 % dans des titres à revenus fixes qui sont garantis par un gouvernement canadien. Les subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012 sont investies uniquement en obligations gouvernementales qui sont garanties par un gouvernement canadien.
- Revenus cumulés sur les subventions et compte PAE : le Plan investit les sommes attribuées à ces fonds dans une proportion de 85 % en actions canadiennes et 15 % dans des titres à revenus fixes.
- Pour les plans individuels issus d'un transfert d'un plan collectif à l'échéance, la totalité des sommes détenues dans le contrat est investie dans des titres de marché monétaire compte tenu de leur versement à court terme.

## 8. Gestion du capital (suite)

Au cours de la période terminée le 30 juin 2016, le Plan a conservé le même style de gestion prudente de son portefeuille que pour les exercices précédents, par le maintien de la philosophie de placement adoptée par le comité de placement et les gestionnaires de placements.

Ces politiques et procédures doivent se conformer aux dispositions prévues à la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et remplir les conditions de l'article 146.1 (1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Plan n'est soumis à aucune autre exigence externe concernant son capital.

## 9. Instruments financiers

### Juste valeur

#### ▪ Détermination de la juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, du solde de règlement sur vente, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, de la SCEE à recevoir, de l'IQEE à recevoir, des autres débiteurs, du solde de règlement sur achat, de l'IQEE à rembourser ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de l'actif net attribuable aux contrats correspond à sa valeur comptable, compte tenu qu'elle représente le montant résiduel attribué aux détenteurs de contrats et aux bénéficiaires à la date de clôture.

La juste valeur des placements en actions est établie à partir des cours acheteurs. Pour les placements en bons du Trésor et placements à court terme ainsi qu'en obligations, si des cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit.

#### ▪ Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie (niveau 1, 2 ou 3) en fonction du niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 – Évaluation fondée sur les cours (non rajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (par exemple, des prix observables sur le TSX) et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – Évaluation fondée sur des données autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), par exemple, des évaluations matricielles, des courbes de taux et la comparaison à certains indices;
- Niveau 3 – Évaluation fondée sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables), par exemple des évaluations de placements privés effectuées par des gestionnaires de placements.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre se négocie sur un marché actif et qu'un cours publié est disponible. Si un instrument financier classé dans le niveau 1 cesse de se négocier sur un marché actif, il est transféré au niveau suivant, soit le niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

## 9. Instruments financiers (suite)

### Juste valeur (suite)

#### ▪ Hiérarchie des évaluation à la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, à l'état de la situation financière, classés selon la hiérarchie d'évaluation:

Au 30 juin 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Bons du Trésor et placements à court terme	-	13 430	-	13 430
Obligations	-	4 813	-	4 813
Actions	4 050	-	-	4 050
	4 050	18 243	-	22 293

  

Au 31 décembre 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Bons du Trésor et placements à court terme	-	19 934	-	19 934
Obligations	-	3 532	-	3 532
Actions	2 971	-	-	2 971
	2 971	23 466	-	26 437

Au cours des périodes terminées le 30 juin 2016 et le 31 décembre 2015, il n'y a eu aucun transfert important de montants entre les niveaux 1 et 2.

### Gestion des risques découlant des instruments financiers

En raison de ses activités, le Plan est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le programme global de gestion des risques du Plan vise à maximiser les rendements obtenus sans exposer l'investissement des souscripteurs à un risque indu et en réduisant au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte en capital. Les principaux risques financiers découlant des instruments financiers auxquels est exposé le Plan et les principales mesures prises pour les gérer sont les suivants :

#### ▪ Risque de crédit

Le Plan est exposé au risque de crédit qui correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel est exposé le Plan découle principalement de ses placements en titres de créance. Le Plan a établi des critères quantitatifs de sélection des investissements afin de limiter ce risque. Pour les placements relatifs à l'épargne des souscripteurs et à une partie des subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012, le Plan sélectionne uniquement des titres du gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux, d'une municipalité ou des organismes comportant une garantie d'un gouvernement. Aux autres montants composant l'actif net attribuable aux contrats s'ajoutent la possibilité d'investir dans des titres de corporations.

Certaines limites quantitatives ont également été établies afin de réduire le risque de crédit. Les titres de chaque emprunteur, à l'exception d'un gouvernement, sont limités à 10 % de la valeur marchande totale des titres à revenus fixes confiés au gestionnaire de placements. Une cote minimale de qualité BBB est exigée lors de l'achat.

### Notes complémentaires intermédiaires résumées non auditées

pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de \$ canadiens)

## 9. Instruments financiers (suite)

### Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

#### ▪ Risque de crédit (suite)

Au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015, le Plan a investi dans des titres à revenus fixes qui ne sont pas en souffrance ni dépréciés et présentant les notations de crédit suivantes :

Notation de crédit	Pourcentage du total des titres de créance*	
	30 juin 2016	31 décembre 2015
	%	%
AAA	12,0	14,9
AA	31,7	35,0
A	56,3	50,1
BBB	-	-

\*En excluant les placements à court terme

Le tableau suivant présente l'exposition maximale au risque de crédit pour le Plan :

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Trésorerie	1 078	673
Solde de règlement sur vente	133	-
Autres débiteurs	3	1 399
Bons du Trésor et placements à court terme	13 430	19 934
Obligations	4 813	3 532
Dividendes à recevoir	18	12
Intérêts à recevoir	32	35
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	1	224
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir	26	137
<b>Exposition maximale</b>	<b>19 534</b>	<b>25 946</b>

#### ▪ Risque de liquidité

Ce risque se rapporte à la capacité du Plan d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers et, donc, d'effectuer des déboursés au fur et à mesure que ceux-ci sont requis. Le Plan est exposé quotidiennement à des remboursements d'épargne aux souscripteurs. Ces derniers sont en droit de demander le remboursement de leur épargne en tout temps, toutefois, la majorité conservent leur investissement jusqu'à l'échéance du contrat. Le risque de liquidité est sensiblement réduit par le fait que l'épargne des souscripteurs est investie en totalité dans des titres à revenus fixes qui se transigent dans des marchés hautement liquides. Le Plan effectue une gestion quotidienne attentive de sa trésorerie et s'assure de conserver un niveau de trésorerie permettant de répondre à ses besoins de liquidités.

#### ▪ Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La variation de certains paramètres des marchés financiers influence l'état de la situation financière du Plan et le résultat global. Le Plan tient compte de ces risques dans le choix de la répartition globale de ses actifs. Plus spécifiquement, elle en atténue les effets par une diversification de son portefeuille de placements entre plusieurs marchés financiers (marchés monétaire, obligataire et boursier), différents produits dont les profils de risque varient (titres participatifs ou à revenus fixes) ainsi qu'entre les secteurs d'activités (gouvernemental, municipal, énergie, matériaux, communications, utilitaires, finance, consommation de produits, consommation de services, industries et technologie).

## 9. Instruments financiers (suite)

### Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

#### ▪ Risque de change

Le risque de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le Plan n'effectue pas de transactions libellées en devises étrangères et n'est donc pas exposé au risque de change.

#### ▪ Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La variation des taux d'intérêt a une incidence directe sur la valeur des titres à échéance déterminée dans le portefeuille de placements. Ce risque est tempéré par une fourchette de durée pour la portion active du portefeuille obligataire, ainsi que par l'élaboration d'une durée cible en lien avec les perspectives économiques pour la partie passive du portefeuille obligataire. La répartition des échéances des obligations est régulièrement ajustée en fonction de l'anticipation du mouvement des taux d'intérêt, en respect des barèmes d'échéances prévues à la politique de placement du Plan. La durée cible du portefeuille obligataire est en lien avec l'indice DEX provinces moyen terme et pour la portion active du portefeuille les mandats des gestionnaires de portefeuille permettent une durée pouvant s'écarter de cette cible de plus de trois ans et de moins de quatre ans. La durée cible est établie en fonction d'une analyse du contexte économique, des perspectives futures et du risque en fonction de la nature même du REEE.

Au 30 juin 2016, une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le marché, en supposant un mouvement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour conséquence de faire varier la juste valeur des obligations détenues dans le portefeuille de placement, le résultat net, le résultat global et l'actif net attribuable aux contrats du Plan d'environ 0,2M \$ (0,2M \$ au 31 décembre 2015). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important.

Les placements ayant un risque de taux d'intérêt se détaillent de la façon suivante:

	30 juin 2016	31 décembre 2015
	%	%
Échéant à moins d'un an	73,6	84,9
Échéant entre un an et cinq ans	14,9	8,8
Échéant après cinq ans	11,5	6,3

#### ▪ Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La volatilité des marchés boursiers influence principalement la valeur des actions détenues par le Plan. Il est à noter que cette exposition est toutefois répartie dans des secteurs d'activités variés et dans des titres canadiens de grande capitalisation majoritairement, ce qui réduit ce risque. L'indice boursier de référence pour les actions est le S&P/TSX. Une variation de 10 % des indices boursiers, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour incidence une variation de la juste valeur des actions détenues dans le portefeuille de placements, du résultat net, du résultat global et de l'actif net attribuable aux contrats d'environ 0,4M \$ au 30 juin 2016 (0,3M \$ au 31 décembre 2015). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important. L'analyse de sensibilité sur la juste valeur des titres en obligation et en bons du Trésor est décrite à la section traitant du risque de taux d'intérêt.



## Notes complémentaires intermédiaires résumées non auditées

pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de \$ canadiens)

## 9. Instruments financiers (suite)

## Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

## ▪ Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Plan en rapport avec la valeur comptable totale des actions :

Segment de marché	30 juin 2016	31 décembre 2015
	%	%
Énergie	6,0	12,1
Matériaux	7,9	4,8
Communications	6,0	3,5
Utilitaires	19,8	17,8
Finance	37,2	37,6
Consommation de produits	3,0	2,0
Consommation de services	11,9	11,8
Santé	0,0	2,8
Industries	8,2	6,2
Technologie	0,0	1,4

## ▪ Compensation

Le tableau suivant présente les instruments financiers qui ont fait l'objet d'une compensation dans les états financiers du

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	30 juin 2016	31 décembre 2015
Actif financier brut	16	255
Passif financier compensé	(15)	(31)
	1	224

Le Plan ne détient aucun autre instrument financier faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire.

Le Plan ne détient aucun actif en garantie de la SCEE à recevoir.

